

Faire connaître Pedagome

c'est gagner plus

Que vous donniez **déjà** des cours sans contrat ou que vous **refusiez** des élèves faute de temps, Pedagome **transforme chaque situation en revenu.**

01 Tu trouves un élève ou tu l'accompagnes déjà de ton côté

Et tu poursuis son accompagnement avec Pedagome

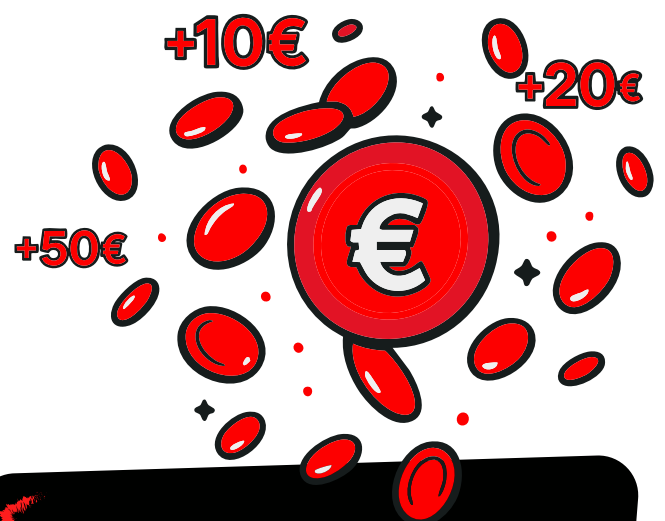
02 Tu connais un élève mais tu ne peux pas l'accompagner

Il/elle donne son accord pour rejoindre Pedagome et tu nous transmets ses coordonnées

50 heures signées par le client
=
50 euros de prime pour toi

De 10€ à 80€*

*4 formules possibles pour le client : 10h, 20h, 50h, 80h



**Une prime
avantageuse
rien que pour toi**

Et concrètement

COMMENT ÇA MARCHE ?

2 possibilités pour avoir une prime

01 Parler de **Pedagome** à quelqu'un

Tu parles de Pedagome à l'élève ou son parent et tu lui transmets notre documentation si besoin

02 Elle aimerait **prendre les cours** avec Pedagome

Tu nous transmets les coordonnées de la personne concernée et nous la contactons

03 Ensuite ? **la prime tu auras !**

Tu reçois ta prime dès que le parent (ou l'élève si majeur) **souscrit à une formule** avec Pedagome

QU'EST-CE QUE ÇA CHANGE ?

Pour ton élève ou son parent

LE TARIF DÉBOURSÉ

NE CHANGE PAS

Si tu touches 15€ avec eux, avec nous tu continueras de toucher 15€

+ta prime en une fois

SUIVI, LÉGALITÉ

ET FACILITÉ DE PAIEMENT

En plus d'être accompagné dans le suivi de leur formation dans un cadre légal, ils payent tous les mois

avec des facilités de paiement

MAIS COMMENT C'EST POSSIBLE ?

Crédit d'impôt instantané

les parents ne payent que le montant final des cours

Pas de grosse marge

On ne se met pas 50% dans la poche. Nous payons des cotisations et nous conservons une somme couvrant nos frais de fonctionnement